

GEMAPI : BON ÉTAT DES EAUX EN 2027

Lutter contre les inondations

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE06

Objectifs de la formation

Cerner les aspects organisationnels, techniques et financiers de la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) ;

Intégrer l'objectif de bon état des eaux à l'horizon 2027 dans la mise en œuvre de la composante GEMA ;

Mettre en place un système d'endiguement efficace ;

Adopter une stratégie opérationnelle pour lutter contre les inondations

Animée par

■ BARBARA Christophe

Directeur d'études - Ingénieur-Conseil, Juriste expert en ingénierie environnementale et développement des territoires CB2 Territoires Durables activités en portage salarial chez QUALITALENTS, QUALITALENTS

Public concernés

- Directeur Général des Services, Directeur Général Adjoint, Directeurs ou Chefs des Services
- Environnement, Eau-Assainissement, Juridique
- Responsables des Syndicats de rivière, d'aménagement de bassin et des EPTB (Établissements Publics Territoriaux de Bassin)

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Décrypter la compétence GEMAPI et sa raison d'être

- Les principaux enjeux environnementaux, réglementaires, locaux et de gouvernance, liés à la compétence GEMAPI
- Distinguer les deux finalités Milieu et Inondation auxquelles répond la GEMAPI : GEMA et PI
- Identifier les contours de la GEMAPI à travers les 4 items du Code de l'environnement

EXERCICE [étude de cas]

■ Une étude est proposée par le formateur, les stagiaires sont amenés à identifier les indicateurs permettant de juger si cette situation entre dans le champ de la compétence GEMAPI.

Quels sont les régimes de responsabilités et les acteurs associés

- Identifier les principaux acteurs de la GEMAPI
 - Décrypter la répartition des responsabilités entre les différents acteurs
 - Les propriétaires riverains, sont-ils considérés comme premiers responsables ?
 - Intégrer le pouvoir de police dans les réflexions à l'échelle locale
 - Organiser les relations avec les associations syndicales de propriétaires
-

ATELIER Les stagiaires doivent distinguer les différentes responsabilités et associer les acteurs concernés sur la base d'un cas réel du formateur

S'approprier et faire vivre la GEMAPI sur son territoire

- Identifier les leviers d'appropriation au niveau local
 - Approfondir les différents modes de coopérations entre les acteurs
 - Intégrer la GEMA et la PI dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement
 - Décrypter les principaux outils d'intervention mobilisables
 - Mobiliser les financements possibles pour les projets entrant dans le champ de la GEMAPI
 - Etablir son plan d'action à travers les différentes dimensions de la GEMAPI
-

EXERCICE [Cas pratique]

■ Les stagiaires, en sous-groupes, doivent décrypter le cas réel proposé et envisager des plans d'actions pour répondre à l'obligation.

Mettre en œuvre une politique de prévention des risques d'inondation performante à l'échelle locale

- Le cadre réglementaire lié au Décret « Dignes » de 2015 : définition et gestion du système d'endiguement et des aménagements hydrauliques
 - Anticiper les dernières échéances du calendrier de transfert et déclaration administrative des ouvrages
-

CAS PRATIQUE [Etude de cas]

■ A partir d'une étude de cas, les stagiaires sont amenés à définir les différentes composantes du système d'endiguement

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Paris Classe virtuelle

05/06/2023 09/10/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études

de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.